



Conseils de prudence À l'usage des plaisanciers

Abords de l'usine marémotrice de la Rance

Florent Michel
Responsable EDF Production hydroélectrique
Bretagne - Normandie

Pleurtuit : 28/11/2015

Assemblée générale de l'association des plaisanciers
et pêcheurs de Pleurtuit

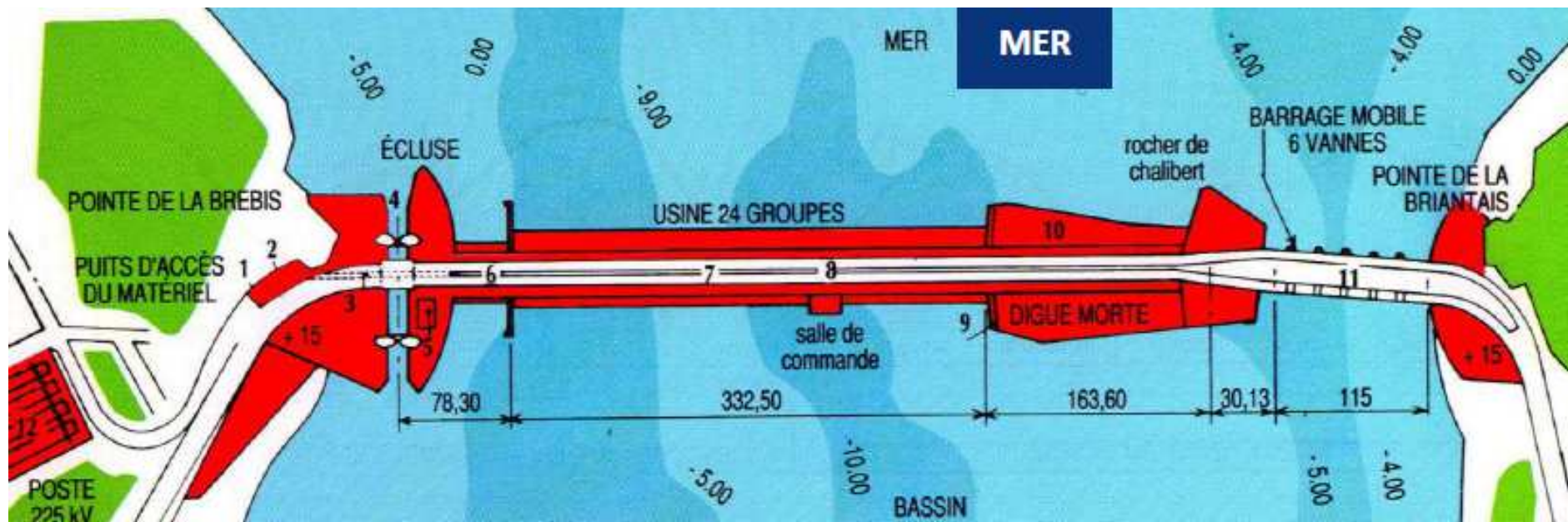


L'usine marémotrice EDF de la Rance

- 1 écluse
- 1 usine : 24 groupes de production
- 1 digue en enrochement
- 1 barrage mobile : 6 vannes
- Débit max de l'usine : 6 720 m³/s
- Débit max du barrage : 9 000 m³/s



**Débit max de l'ensemble du site
de production : 12 000 m³/s**



La zone interdite à la navigation

➔ arrêté préfectoral

➔ Toute navigation est interdite dans la zone délimitée par les bouées rouges



Le filin de protection

- ➔ Les bouées rouges : matérialisent la **Zone interdite** et **non le filin de protection**.
- ➔ Vigilance : **le filin se déplace en fonction du courant**.



Le filin quand le bassin se vide.

Le filin quand le bassin se remplit.

Délimitation de la Zone interdite à la navigation.

Diapositive 4

DS1

Delugeau; 27/11/2015

Actions EDF en faveur de la sécurité des plaisanciers

- Présence **24 h / 24 7j/7 des éclusiers** pour alerter et mener des actions d'urgence
→ arrêt de l'usine, fermeture des vannes...
- Présence d'une **caméra thermique dans le poste éclusier (vigie)** pour détecter les pénétrations dans la Zone interdite et alerter l'éclusier.
- Les **mâts de signalisation** (cônes diurne / feux bicolores)
- Présence d'un **haut parleur** puissant pour que **l'éclusier puisse informer les embarcations** non équipées de moyens de communication standard.
- **Partenariat avec la SNSM** en période estivale lors des marées à fort coefficient.

ACTIONS EN COURS DE REFLEXION

- **Étude de courantologie**
- **Changement de couleur des bouées** afin de les mettre en adéquation avec le code de la navigation → de rouge à jaune avec la croix de Saint André.

Situations dangereuses recensées en 2014 - 2015



Événement Important pour la Sûreté Hydraulique (EISH)



Événement Significatif pour la Sûreté Hydraulique (ESSH)

2014 → 1 EISH

4 embarcations de l'école de voile de la Richardais arrêtées par le filin de protection.

2015 → 3 EISH

- Un bateau à moteur en panne dans la Zone interdite côté bassin – Vannes Principales ouvertes.
- Un bateau moteur à la dérive dans la Zone Interdite côté mer – Vannes Principales ouvertes.
- Une embarcation à la dérive coté bassin – Bassin en vidange – Vannes Principales fermées.

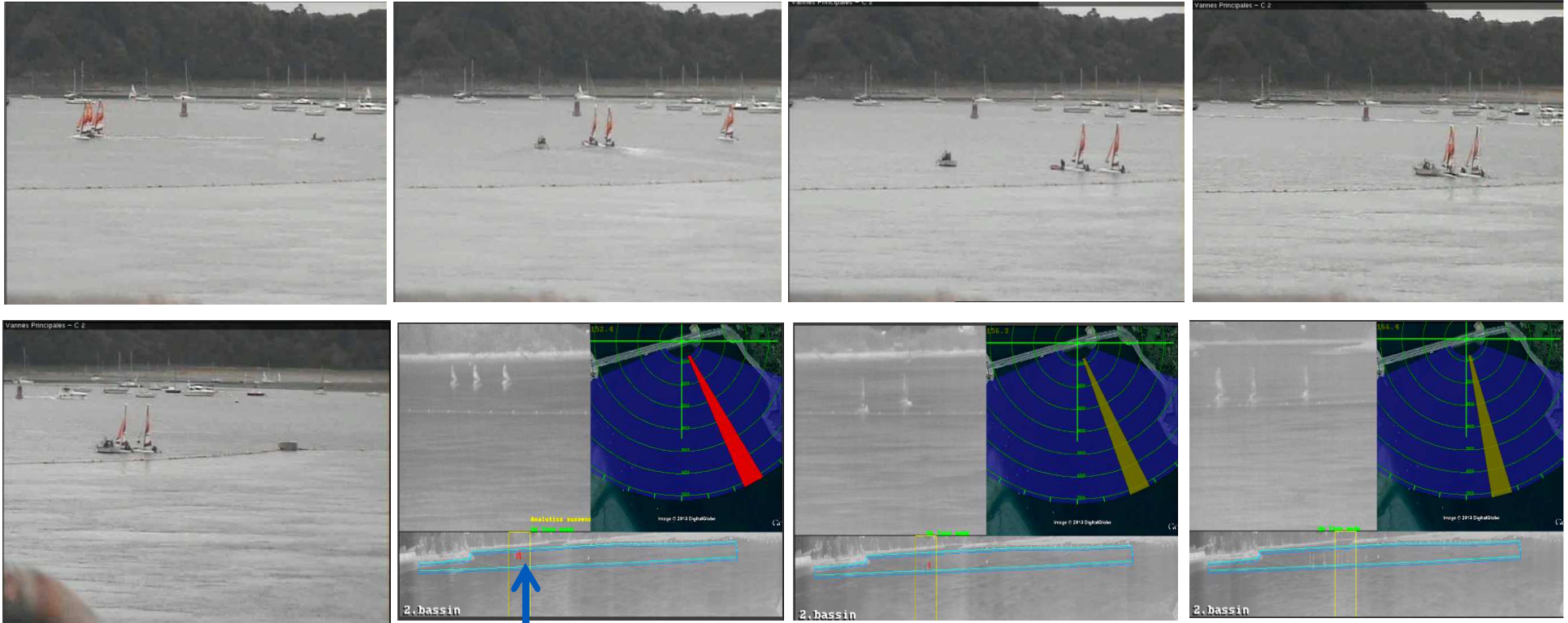


Chaque année, **PLUS DE 100 ESSH** recensés avec pénétration dans la Zone interdite :

- bateaux à moteurs (Plaisance et Pêche)
- barques
- voiliers
- kayaks
- paddles
- plongeurs
- pêche à pied en Zone interdite (Zones à risques fort) ...etc

Situation n°1 : été 2014

➔ Personnes mises en difficulté



Détection caméra thermique

4 catamarans de l'école de voile de la Richardais entrent dans la Zone interdite au niveau de la pointe du Coudray en rive droite. L'usine est en fin de **vidange du bassin**.

Les bateaux continuent de dériver et se font arrêter par le filin de protection. Ils sont secourus grâce notamment à un plaisancier qui entre en Zone interdite pour venir leur porter assistance.

Situation n°2 : été 2015

➔ Personnes mises en difficulté



Embarcation type "doris avec mât" en Zone interdite : il s'agit d'un bateau non motorisé.

Le vent de Sud-Sud Ouest et le courant rapprochent dangereusement l'embarcation du barrage en TD, vannes fermées.



Situation n°3 : été 2015

➔ Personnes mises en difficulté



Un semi rigide tombe en panne moteur coté mer avec 3 personnes à bord et dérive très vite en Zone interdite entraîné par le courant important des vannes (usine à l'arrêt à cause des travaux RTE / VP débit 8000M/S).

Un autre bateau de plaisancier doit venir le chercher en urgence car le bateau est entrain de passer au-dessus du filin de protection.

Le mât d'information à la navigation _ Usine



Le mât d'information à la navigation permet depuis l'extérieur de l'usine de **connaître son cycle de fonctionnement.**

Il faut prendre en compte les 2 cônes en position haute.

- **Cônes vers le bas :**

→ l'estuaire de la Rance se vide donc production

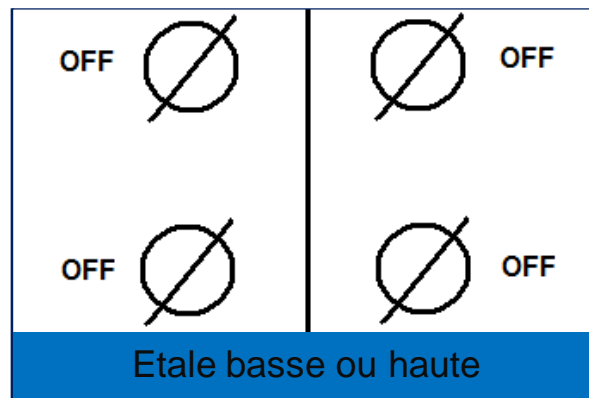
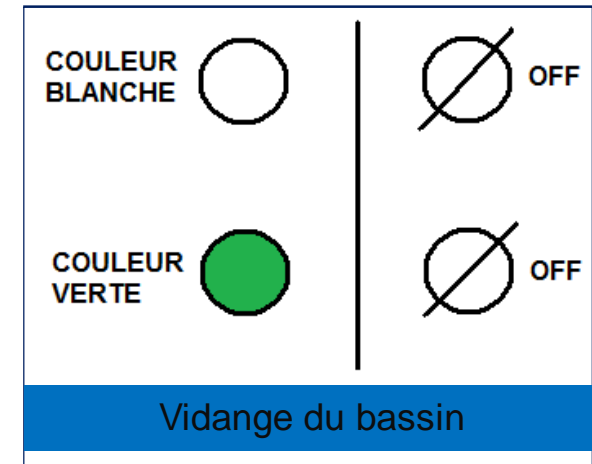
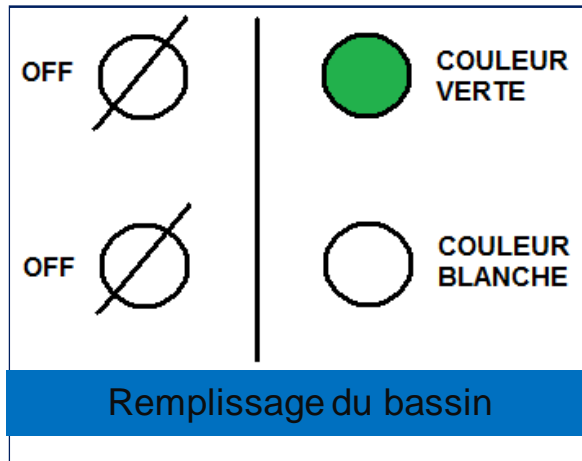
- **Cônes vers le haut :**

→ l'estuaire de la Rance se remplit **DI** ou **TI** :
Production possible en fonction des marées.

- **Pas de cônes en haut :**

→ phase d'attente / d'étales

Le mât d'information à la navigation _ Nocturne



Les voyants sont bicolores

→ En cas de dysfonctionnement, la couleur verte usuelle est capable de basculer en couleur blanche pour maintenir une signalisation conforme.

Le mât d'information à la navigation → Vannes principales

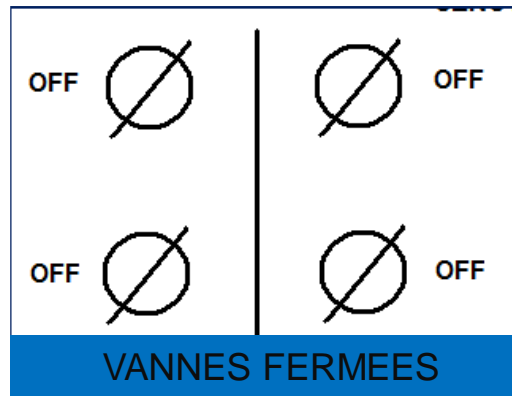
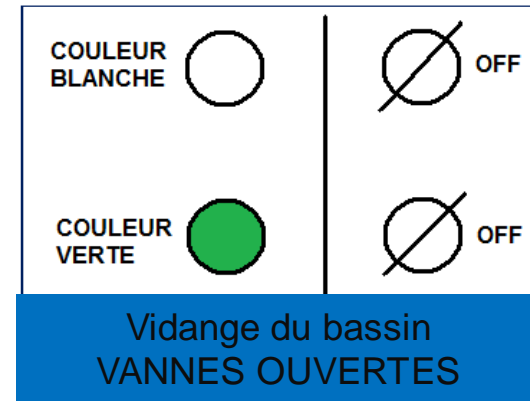
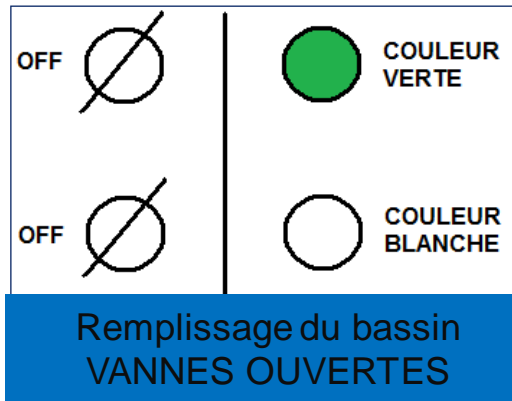


LES VANNES SONT EN POSITION
FERMEES

Le mât d'information à la navigation → Vannes principales



► Même logique que pour l'usine



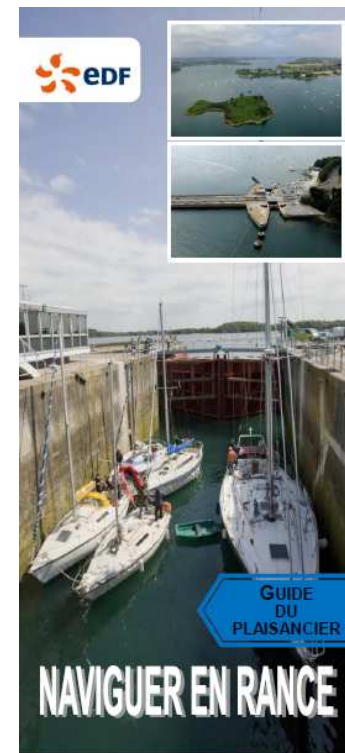
ATTENTION : Il n'existe pas de mât de signalisation pour l'ensemble de l'aménagement.

→ Les deux mâts doivent être consultés pour appréhender le sens du courant.

Comment s'informer ?



Dépliant d'information sécurité



Guide du plaisancier

La-rance.edf.com
bretagne-info-nautisme.fr

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

DES QUESTIONS ?

